

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2025



Association des Propriétaires de la Station des Saisies

Agréée au titre de l'Urbanisme
par la Préfecture de la SAVOIE
RNA N° W731001278



Les adhérents ont été accueillis à partir de 16h15.
L'assemblée a débuté à 17h10.

Le nombre de votants a été de **152** sur un total de **507** adhérents soit un taux de participation de **30%**.
L'an passé ce taux était de **21%** (total des personnes présentes et celles représentées).

80 votes via émargement dont
72 pouvoirs
0 vote comptabilisé comme « nuls »



soit un nombre de votes exprimés de **152**.

Nous avons dénombré 120 personnes présentes dont 10 membres du Conseil d'administration.
Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des adhérents pour leur participation.



Accueil par le Président Pascal Binet

Il remercie les adhérents de leur présence.

Il présente ensuite le programme de la soirée avec en première partie l'assemblée générale ordinaire et en seconde partie l'accueil des élus et des responsables de la station.

VOICI LE RAPPEL DES RESOLUTIONS ET LE RESULTAT DE CHACUN DES VOTES :



Résolution N° 01 - Approbation du Procès-Verbal de la dernière assemblée

Notre dernière Assemblée annuelle s'est tenue, **le 3 janvier 2025**, Salle Cristal aux Saisies. Le procès-verbal a été communiqué par internet à la majorité des adhérents et par voie postale à ceux ne disposant pas d'adresse électronique.

Il a est également disponible en ligne sur le site internet de l'Association.

→ La Résolution 01 est adoptée à l'unanimité



N° 02 - Approbation du rapport moral

Nous avons repris les activités du conseil d'administration avec les bulletins été et hiver ainsi que les flashs sans oublier notre comptes Facebook. Nous avons décidé de créer un compte sur Instagram qui sera animé par Jean-Claude Finck et de stopper le compte Twitter moins performant.

Nous maintenons une réunion du conseil par trimestre en présentiel aux Saisies doublée d'une visioconférence pour permettre à tous les membres du conseil de participer.

Nous avons migré cette année sur une diffusion majoritairement électronique des informations. Nous avons fait face à quelques difficultés techniques qui ont généré du retard pour les bulletins et de l'insatisfaction certain de nos membres.

Nous lançons une refonte du site internet et nous avons obtenu un devis du fournisseur historique. Nous portons cette dépense au budget.

La réunion avec les adhérents au lieu le 13 août 2025, les élus ont été conviés en deuxième partie.

Renouvellement de candidatures au Conseil d'Administration de l'APCASS pour les membres en fin de mandat :

Candidats renouvelables : Pascal Binet, Hughes Videlier, Béatrice Mathias

Suite à la présentation du rapport moral, un appel aux questions est lancé : aucune question n'est posée.

→ La Résolution 02 est adoptée à l'unanimité



Résolution N° 03 - Adoption du rapport financier de l'année 2024-2025

Nous avons observé, pour cette année 2025, un net recul du nombre de familles adhérentes (507 pour 555 en 2024). Les nouvelles adhésions n'ont pas compensé le départ des familles justifié par différentes raisons (ventes, décès, etc ...).

Mais les recettes sont quasiment au niveau du budget : 10 101,91€ pour 10 200,00€.

Celles-ci sont composées de:

- + Cotisations : 9 108,00€
- + Dons : 383,00€
- + Produits divers : 610,91€

Quant à nos dépenses courantes, elles sont très inférieures au budget : 5 901,33€ pour 10 200,00€ dans notre prévisionnel.

Vous pourrez constater sur le tableau du comparatif budget / recettes-dépenses, les écarts les plus significatifs.

Nous terminons l'année avec un Résultat courant positif se montant à 4 200,58€

Il est à noter qu'au 30 Novembre 2025, notre trésorerie se montait à 27 110,84€.

Comme chaque année, les comptes ont été contrôlés et validés.

C'est Monsieur LACROIX Frédéric, adhérent à l'APCASS, résidant à SAINTE FOY les LYON, 32 Avenue de Limburg qui a accepté cette mission.

La lettre justifiant la validité des comptes est jointe au dossier comptable de l'exercice. Ce dossier est consultable, par tout adhérent, en prenant contact avec le Trésorier Jean Luc NICOLLE (tresorier@apcass.com).

Vous trouverez le détail de ce bilan sur le tableau de synthèse des comptes joint au P.V.

Suite à la présentation du rapport financier, un appel aux questions est lancé : aucune question n'est posée.

→ La Résolution 03 est adoptée à l'unanimité



Résolution N° 04 - Quitus au Trésorier

L'assemblée accorde son quitus au trésorier pour la qualité de la tenue des comptes de l'association.

→ La Résolution 04 est adoptée à l'unanimité



Résolution N° 05 - Adoption du Budget prévisionnel 2025-2026

Le budget est toujours basé sur la confiance et la fidélité de nos familles adhérentes (objectif de 550 adhésions).

Sur cette base, nous prévoyons des recettes à hauteur de 19 200,00€ (cotisations + dons + produits divers + Transfert du livret A).

Concernant les dépenses, elles sont proposées à hauteur de 19.200,00€ et réparties de la manière suivante :

- + 10 350,00€ (communication)
- + 3 320,00€ (partenariat)
- + 4 000,00€ (réception)
- + 150,00€ (frais de mission)
- + 320,00€ (prime d'assurance)
- + 1 060,00€ (divers)

2 lignes du budget sont particulièrement élevées. Ce sont celles de la communication et de la réception. Pour ce qui est de la communication, il est prévu une refonte de notre site internet avec de nouveaux modules. Au niveau de la ligne réception, 2025 marquant les 40 ans de l'APCASS, il est prévu en d'A.G. un « pot » plus conséquent qu' à l'habitude.

Questions des adhérents :

Dans les comptes, je vois des frais postaux ? Pourquoi n'imposez-vous pas les envois 0 papier ?

Réponse Apcass : nous adressons des documents papiers aux adhérents qui n'ont pas d'adresse mail ou qui ne nous l'ont pas communiquée. Nous devons aussi utiliser le courrier papier pour certains courriers officiels (envois en préfecture, à la banque, envois des vignettes d'adhésion annuelles ...).

Question : Que représente la ligne « aide au développement de la station » ?

Réponse Apcass : ce sont les financements d'éléments qui sont censés améliorer la vie dans la station (bancs, jeu d'enfants ...).

Question : Pourquoi un budget de 3300 € en réception / pot ?

Réponse Apcass : C'est le financement du pot « spécial 40 ans de l'Apcass ».

→La Résolution 05 est adoptée à l'unanimité

Information – Projet 2026

Question : pour le développement du site Internet, pourquoi ne lançons-nous pas un appel d'offre ?

Réponse Apcass : Les nouvelles fonctions que nous avons en projet seront développées à partir des bases du site actuel administré par la Société Titeya. Donc dans un premier temps, c'est à eux que nous avons transmis le cahier des charges avec des pistes d'évolution.

Question ; à propos de la loi Le Meur, nous n'avons pas beaucoup de temps pour effectuer. Comment pousser les syndics à aller plus vite. Les délais annoncés pour les diagnostics sont très longs. Dans ma région, tout va beaucoup plus vite.

Réponse Apcass : Dans les zones où il y a un grand nombre de résidences secondaires et beaucoup de locations potentielles, il y a embouteillages pour les demandes de diagnostics et de travaux.

Question : comment peut-on faire une isolation par l'extérieur quand nous sommes dans une copropriété ?

Réponse : La seule solution est une réponse commune pour l'ensemble du bâtiment.



Résolution N° 06 - Election d'Administrateur

Monsieur Pascal Binet, candidat, est proposé par le conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans.

→ Monsieur Binet est élu à l'unanimité



Résolution N° 07 - Election d'Administrateur

Monsieur Hughes Videlier, candidat, est proposé par le conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans.

→ Monsieur Videlier est élu à l'unanimité



Résolution N° 08 - Election d'Administrateur

Madame Béatrice Mathias, candidate, est proposée par le conseil d'administration pour un nouveau mandat de trois ans.

→ Madame Mathias est élue à l'unanimité

Résolution N° 09 - Election d'Administrateur

Monsieur Luc Fayard, candidat, est proposée par le conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

→ Monsieur Fayard est élu à l'unanimité



Préparation des questions à poser aux élus et responsables

Les questions des participants sont notées et seront posées dans la seconde partie de l'assemblée

18h10 : Fin de l'Assemblée Générale Statutaire

SYNTHESE des COMPTES 2025

TABLEAU DE SYNTHESE DES COMPTES APCASS					
2025					
				2024	
PRODUITS		10 101,91	Nombre	10 946,91	Nbre
Cotisations	2024	18,00	1	2023	36,00
	2025	8 982,00	499	2024	9 972,00
	2026	108,00	6	2025	126,00
Dons		383,00			276,00
Divers		3,25			3,00
Intérêts s/ compte livret A		607,66			533,91
Produits Exceptionnels					0,33
		0,00			
CHARGES		5 901,33	TOTAUX	7 158,38	
Communication			1 696,93	2 686,20	
Frais postaux, enveloppes			833,94	1 680,35	
Impression bulletin, cartouches,papier,étiquettes,...			542,99	445,25	
Maintenance du site internet			320,00	275,00	
Sonorisation			0,00	0,00	
Vignettes cotisations					
Publicité (calendriers APCASS)			0,00	285,60	
Partenariat			3 320,00	3 320,00	
Club des sports			3 200,00	2 200,00	
FESM73			20,00	20,00	
Rencontre Amicale de Boules			0,00	0,00	
FARSM			100,00	100,00	
Animations-Contribution au développement de la station			0,00	1 000,00	
Réception			488,60	640,18	
AG			167,00	318,98	
Réunion adhérents Août			174,00	185,70	
Matériel			0,00	33,95	
Sonorisation			0,00		
Accueil (Signal – OT – SIVOM)			147,60	101,55	
Frais de mission			94,00	90,00	
Assurance			298,80	298,80	
Divers			3,00	123,20	
RESULTAT COURANT		4 200,58		3 788,53	
Produits Exceptionnels			0,00	0,00	
Charges exceptionnelles			0,00		
RESULTAT NET		4 200,58		3 788,53	
SITUATION DE TRESORERIE	AU 30/11/2025			2024	
CREDIT AGRICOLE		590,57		23,46	
CAISSE trésorier		520,27		541,80	
CAISSE trésorière-adjointe		0,00		345,00	
LIVRET A		26 000,00		22 000,00	
TOTAL		27 110,84		22 910,26	
Trésorerie initiale		22 910,26			
total des Produits (+)		10 101,91			
total des Charge (-)		5 901,33			
Produits Exceptionnels		0,00			
Charges exceptionnelles		0,00			
Trésorerie 2025		27 110,84			
TITRES					
SAEM LES SAISIES 20 AVRIL 2012		2 200,00		2 200,00	

COMPARATIF BUDGET RECETTES-DEPENSES 2025

BUDGET- RECETTES-DEPENSES 01 DECEMBRE 2024 – 30 NOVEMBRE 2025					
Recettes 2024-2025			Dépenses 2024-2025	Dépenses	Prévision
Nature	Prévision	Recettes			
			COMMUNICATION		
Adhésions 2024	0	18,00	Frais Postaux	833,94	1 000
			Imprimerie-Enveloppes-Divers	542,99	1 000
Adhésions 2025 (550)	9 900	8 982,00	Maintenance du site Internet	320,00	280
			Evolution du site	0,00	0
Adhésions 2026	0	108,00	Publicité FLYERS	0,00	300
Intérêts 2024	100	607,66	PARTENARIAT		
			Club des Sports	2 200,00	2 200
Dons (paiement > 18€)	200	383,00	Contribution au développement de la station	0,00	1 000
			Cotisations d' adhésion FARSM + FESM	120,00	120
Divers (frais banque, etc...)	0	3,25	RECEPTION		
			Accueil (Signal, SIVOM, OT)	147,60	150
Produits exceptionnels	0	0,00	Pot AG	167,00	500
			Pot Réunion adhérents Août	174,00	500
			Matériel pour pot	0,00	50
			Animations des réunions APCASS	0,00	600
			FRAIS de MISSION		
			Farsm + divers déplacement	94,00	150
			ASSURANCE		
			Prime	298,80	300
			DIVERS		
			Divers – Réserve	3,00	1 050
			Championnat fond et biathlon	1 000,00	1 000
	10 200	10 101,91		5 901,33	10 200
		AU 30/11/25		AU 30/11/25	

BUDGET 2025-2026

BUDGET- RECETTES-DEPENSES 01 DECEMBRE 2025 – 30 NOVEMBRE 2026			
Recettes 2025-2026		Dépenses 2025-2026	Prévision
Nature	Prévision		
		COMMUNICATION	
Adhésions 2026 (550)	9 900	Frais Postaux	1 000
		Imprimerie-Enveloppes-Divers	1 000
Adhésions 2027	0	Maintenance du site Internet	350
		Evolution du site	8 000
Intérêts 2025	100	Module Trésorerie	0
		Publicité	0
Dons (paiement > 18€)	200	PARTENARIAT	
		Club des Sports	2 200
Divers (frais banque, etc...)	0	Contribution au développement de la station	1 000
		Cotisations d' adhésion FARSM + FESM	120
Produits exceptionnels	0	RECEPTION	
		Accueil (Signal, SIVOM, OT)	150
Transfert livret A	9000	Pot AG	3 300
		Pot Réunion adhérents Août	500
		Matériel pour pot	50
		Animations des réunions APCASS	0
		FRAIS de MISSION	
		Farsm + divers déplacement	150
		ASSURANCE	
		Prime	320
		DIVERS	
		Divers – Réserve	960
		Moutain Wilderness	100
	19 200		19 200

DEUXIEME PARTIE : ECHANGE AVEC LES ELUS

Accueil par le Président Binet de :

- M. Jean-Luc Combaz : Président du Sivom
- M. Xavier Desmarets : Maire de Hauteluce
- M. Jean-Noel Berthod : Maire adjoint de Villard sur Doron, Président Société publique Locale (SPL) des remontées mécaniques
- M. Michael Tessard : Directeur de la SPL
- M. Raphael Barnasson : Directeur-Adjoint de la Société Anonyme d'Economie Mixte Les Saisies Villages Tourisme (SAEM)
- M Nicolas Peretta : Manager intérimaire pour la saison en remplacement de M. Olivier Reydellet qui a quitté la Station
- Mme Valérie Lagier : Présidente du Club des Sports

Présentation en duo par Michael Tessard et Raphael Barnasson

Les points sont explicités dans les réponses aux questions. Nous demanderons à publier la présentation sur notre site.

Présentation de Jean-Luc Combaz

Voici les points à retenir de cette présentation :

- **Le projet Challiers** se finalise. Le début des travaux est programmé pour mai 2026. Le cabinet médical devrait être opérationnel à Noël 2026.
- **Le projet « Entrée station Sud »** sera une résidence de tourisme de 170 lits.
- **La réhabilitation de la Maison des Saisies** est toujours d'actualité pour mise aux normes du bâtiment, économie d'énergie et création de nouvelles surfaces de bureaux. Pour gagner de la place, les gendarmes seront logés dans l'ancien local du caravaneige qui sera réhabilité avec 6 logements. Le fait de ne plus prévoir de logements dans la Maison des Saisies réduit très sensiblement les coûts de mise à niveau.
- **Le projet de logements saisonniers** dans le quartier de la Forêt avance, la concertation avec les riverains est à développer. Le Sivom a toujours la volonté de dialoguer.

Réponses aux questions posées par les participants

1. Concernant les parkings :

Question : Le parking du col gratuit pour la nuit est passé de 200 places l'an dernier à 60 places cet hiver. Il est beaucoup trop petit maintenant.

Réponse Xavier Desmarets : On va ouvrir un petit parking supplémentaire près de Signal. Pour le parking de nuit, vous devez utiliser les garages ou les parkings privés de votre résidence.

Question : Avec les nouvelles résidences en construction, où iront se garer les voitures de nouveaux occupants ?

Réponse Xavier Desmarets : Tous les nouveaux logements sont prévus obligatoirement avec des garages ou parkings privés qui devront accueillir les véhicules des occupants.

Question : Il faut être plus contraignant avec les usagers qui se garent sur les parkings privés. Il faut demander à Police et Gendarmes de mettre des PV.

Réponse Xavier Desmarets : Il faut être humain et tolérant si on veut que les vacanciers reviennent aux Saisies.

Question : Les salariés des commerçants se mettent sur les parkings privés. Il n'y a aucun civisme

Réponse Xavier Desmarets : Le parking du Col a été porté à 1000 places. On ne peut pas faire beaucoup mieux.

2. Concernant les remontées mécaniques :

Question : Le choix des forfaits a été réduit.

Réponse Michael Tessard : Nous avons voulu simplifier l'offre pour la rendre plus facile à choisir. Pour les besoins « à la carte », la solution que nous avons retenue, c'est carte Easy qui permet une tarification très souple, par exemple le ski à l'heure (y compris 1 heure).

Question : Pourquoi la carte Easy est moins intéressante sur l'espace Diamant ? En particulier elle ne permet pas le ski à l'heure sur l'Espace Diamant. On paye directement le forfait journée.

Réponse Michael Tessard : Compte tenu de l'étendu du site, le forfait à l'heure a moins de sens à partir des Saisies. Parmi les avantages n'oubliez pas le forfait à 25 € le samedi sur l'Espace Diamant.

Question : Pourquoi pas ne pouvons pas prendre la carte Easy en station ?

Réponse Michael Tessard : Nous ne pouvons pas, pour des raisons économiques, permettre que les vacanciers à la semaine prennent la carte Easy. C'est un avantage qui est réservé à la clientèle fidèle locale. Ne pas oublier le Pack Famille qui est très intéressant

Question : Aucun avantage sur les tarifs pour le ski de fonds ?

Réponse Michael Tessard : Nous avons une offre de grande qualité et qui est compétitive par rapport à ce qui est offert par la concurrence compte tenu de ce que nous proposons.

Question : Il manque de petits téléskis pour les jeunes enfants.

Réponse Michael Tessard : Nous avons investi quelques téléskis à enrôleurs qui sont spécialement adaptés aux enfants. Il y a également quelques télé cordes gratuits bien pratiques pour les premières glisses. Les écoles de ski ont également des conditions tarifaires très intéressantes pendant les cours. Parmi les services proposés par la SPL, n'oubliez pas le financement des navettes, gratuites pour les usagers, et qui coûtent 950000 € à la SPL (navettes payées par les forfaits)

3. Point sur l'Espace Diamant

L'Espace Diamant est clé pour l'image et l'intérêt des Saisies.

L'activité ski des zones basses est en difficulté économique importante. La SPL travaille avec Mont Rond et Praz-sur-Arly pour construire une offre attrayante et économiquement équilibrée.

Le téléski des Seigneurs (bas de Flumet) sera démonté

La Société Bellemontagne qui gère Bellecombe et Praz-sur-Arly est en déficit et va fermer certaines remontées à la fin des vacances de février

La SPL de Crest Voland est soutenue par la SPL des Saisies en particulier en les favorisant en matière de répartition des ressources.

Question : Où en est projet Contamines ?

Réponse Michael Tessard : Le projet existe toujours et a du sens sur le long terme. Mais les questions du financement, des autorisations et de l'exploitation restent d'actualité.

Question : Il y a toujours des comportements dangereux sur les pistes. Que pouvons-nous faire ?

Réponse Michael Tessard : C'est un problème difficile, nous avons mis en place un groupe de travail au sein de la SPL pour chercher des solutions.

Question : Quand il y a une forte affluence comme c'est le cas pendant ces vacances de Noël, de nombreuses bennes de télésièges partent incomplètes. Y a-t-il une solution pour améliorer le remplissage ?

Réponse Michael Tessard : C'est difficile à gérer sans être désagréable ! On fait quelques actions pour améliorer le trafic. Avoriaz a essayé une file pour les gens seuls qui sont là pour compléter les lignes, mais ça ne marche pas bien.

4. Concernant les questions diverses

Question : Avons-nous prévu quelque solution pour le compostage ?

Réponse Xavier Desmarets : Certaines copropriétés ont mis en place des composteurs mais leur exploitation dépendrait de Arlysère qui pour l'instant n'a rien prévu pour le ramassage et la valorisation de cette filière.

Question : Le nouvel écran installé sur l'espace Eckl pourrait-il être utilisé pour faire du cinéma ?

Réponse Raphael Barnasson : Ce n'est pas exclus pour certains films (plutôt d'animation) car la technique de l'écran n'est pas universelle.

Au sujet des animations, les bénéfices de la « Tartifest » (la plus grosse tartiflette du ... monde ?) ont été donnés aux éleveurs dont les troupeaux ont été décimés par la dermatose nodulaire.

5. Intervention de Valérie Lagier

Vous avez vu le chalet chrono installé au bas de la « Frank Piccard ». Merci la SPL !

Nous avons décidé d'embaucher un salarié pour aider les bénévoles qui sont trop sollicités.

Merci à l'Apcass pour leur fidèle soutien et exceptionnel pour les championnats de France de Biathlon.

Je vous rappelle que les dons au Club sont partiellement défiscalisés.

N'hésitez pas à prendre le Carré Neige avec vos forfaits, le bénéfice est intégralement versé au Club des Sports (150 000 € par an)

Pour les Jeux Olympiques 2026, 4 coureurs des Saisies seront sur les rangs. Raphael travaille sur la possibilité de mettre en place un grand écran sinon le Signal (1650) diffusera les images.

Question : Les pistes sont bloquées pour les entraînements même quand il y a beaucoup de monde.

Réponse Valérie Lagier : C'est gênant car comme il n'y a pas suffisamment de neige ailleurs nous avons beaucoup d'entraînements aux Saisies. En plus les règlements pour ouvrir une piste pour les compétiteurs sont très exigeants en matière de sécurité (balisage avec filets...).



Fin de l'AG à 19h30 : L'horaire nous incite à stopper les questions. Le Président Binet remercie tout le monde et nous invite à nous rapprocher du buffet particulièrement abondant et qualitatif pour les 40 ans de l'Apcass.

Fin de l'Assemblée Générale



Association des Propriétaires de la Station des Saisies

Agréée au titre de l'Urbanisme
par la Préfecture de la SAVOIE

RNA N° W731001278

Conseil d'Administration du 23 Février 2026



Ordre du Jour : Election des membres du Bureau 2026

Suite à l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le **30 décembre 2025**, un conseil d'administration s'est tenu, par consultation écrite, le **23 février 2026**, pour élire les membres du bureau.

Après plusieurs échanges au cours desquels chaque personne a pu s'exprimer et faire part de son avis et de ses suggestions, il a été procédé aux votes :

Ont été élus à l'unanimité :

- Président : Pascal BINET
- Vice-Présidents Hughes Videlier ou Jean-Pierre Penlaë (alternance),
- Vice-Président Jacques Audin,
- Trésorier Luc Fayard,
- Trésorière adjointe Béatrice Mathias,
- Secrétaire Béatrice Barbier,
- Secrétaire adjoint à la prise de note Jean-Pierre Barral,
- Secrétaire adjoint support transition Jean-Luc Nicolle

Le Président
Pascal BINET

www.apcass.com - twitter.com/ApcassS
[Facebook](#)

COTISATION 2026



*Merci à toutes les familles
qui ont déjà versé leur cotisation.*

***Si vous ne l'avez
pas encore fait***



***C'est le moment
de faire le bon geste !***

<i>soit par virement au compte</i>	Crédit Agricole de BEAUFORT IBAN : FR76 1810 6008 1096 7143 2031 616 BIC : AGRIFRPP881
<i>soit par chèque à l'ordre de adressé à</i>	APCASS APCASS, Maison des SAISIES, 73620 HAUTELUCE tresorier@apcass.com



***FAITES VITE pour continuer à RECEVOIR les FLASHS, les BULLETINS
et les documents par voie électronique préférentiellement !***



***Encouragez vos voisins et vos amis à rejoindre l'APCASS,
Ensemble, nous serons encore plus forts...***

tresorier@apcass.fr

APCASS
Maison des Saisies, 73620 HAUTELUCE

www.apcass.com - [Twitter](#) - [Instagram](#)